

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE Mardi 31 janvier 2017

La première réunion du Conseil de vie Collégienne s'est tenue mardi 31 janvier 2017.

Etaient présent : Les élèves volontaires pour faire partie du CVC (Voir Annexe 1), Mme Barolle (CPE), Mme Le Port, représentante des parents d'élèves. Etaient excusées : Mme Ribbes (professeur documentaliste), Mme Ladevèze (professeur de SVT) Mme Saint Lo (représentante des parents d'élèves) et Mme Rescanière (représentante des parents d'élèves)

En préambule de la réunion M. Sudre a exposé le rôle du conseil de la vie collégienne en tant qu'instance de l'établissement. Le conseil de vie collégienne permet aux élèves de participer à la vie de l'établissement en prenant en compte la parole des élèves et en favorisant leur expression Il permet aux élèves d'impulser des actions et valorise leur initiative.

Il permet aux élèves qui en sont membres de participer à la vie sociale de l'établissement, de mettre en place des projets concernant, soit des actions ponctuelles sur des moments forts concernant la vie de l'établissement, soit des actions permettant l'amélioration du climat de l'établissement.

Les projets étudiés au sein du CVC sont des projets émanant du CVC mais aussi des élèves de l'établissement.

M. Sudre explique que le CVC est aussi constitué d'adultes de la communauté éducative : parents d'élèves, professeurs, dont le rôle est d'aider les élèves à mener leurs projets.

Le CVC a été mis en place en 2015/2016 au collège à titre expérimental. M. Sudre et Mme Barolle rappellent les actions menées. Clément Mertz-Revol élève de 3^{ème} B raconte sa participation au CVC de l'an passé.

Cette année, la mise en place du CVC entre dans un cadre règlementaire défini par la **circulaire n° 2016 – 190 du 7 décembre 2016**. La réunion de ce jour doit donc organiser et définir le fonctionnement du CVC selon ce cadre.

Les points à l'ordre du jour sont abordés :

1 Composition du conseil de vie collégienne

M. Sudre informe les élèves que Mme LADEVEZE Professeur de SVT et Mme RIBBES, professeur documentaliste seront membre du CVC.

Les membres issus des représentants des parents d'élèves seront : Mme LE PORT, Mme SAINT-LO et Mme RESCANIERE

Le Conseil de la Vie collégienne est constitué par des élèves volontaires. Il a été décidé en réunion que la composition serait la suivante : **Voir Annexe 1**

2 Fonctionnement du CVC

Mise en place du règlement intérieur du CVC. Les élèves ont adopté point par point le règlement intérieur joint en annexe qui sera présenté au prochain Conseil d'Administration.

3 Projets

Les élèves ont proposé de travailler sur les projets suivants. Certains projets ont vu le jour lors de la formation des délégués de classe portant sur la démarche de projet effectuée par M. Diet responsable de la MJC.

- Projet « Mieux être au collège »
Améliorer la qualité de vie au collège. Les élèves, pour l'instant, veulent travailler sur les nuisances sonores dans les classes, en équipant le mobilier de patins. Mettre des pendules dans les classes
- Projet « amélioration de la cour du collège »
Les élèves souhaitent réaménager les espaces de la cour et voudraient qu'il y ait plus d'arbres
- Projet « tournois sportifs »
Mise en place de tournois soit de foot ou de basket sur la pause méridienne
- Projet « Correspondants étrangers »
Les élèves proposent qu'un niveau de classe du collège participe à un échange de correspondance avec l'Angleterre.
- Projet « fête du collège »
Préparer la journée de la fête du collège
- Projet « Soirée des 3^{ème} »
Préparer la soirée des 3^{èmes}.
- Projet « Paint Ball pour les délégués de classe »
Permettre aux délégués de classe de participer à une journée ou une demi-journée pendant laquelle ils s'affronteraient au « Paint-ball »

Les élèves se sont répartis en commissions pour travailler sur ces projets. Voir annexe 2.